

Comptes 2009

Après vérification du Contrôle cantonal des finances



Nouveau bouclement

Communication du 20 mai 2010

Second bouclement

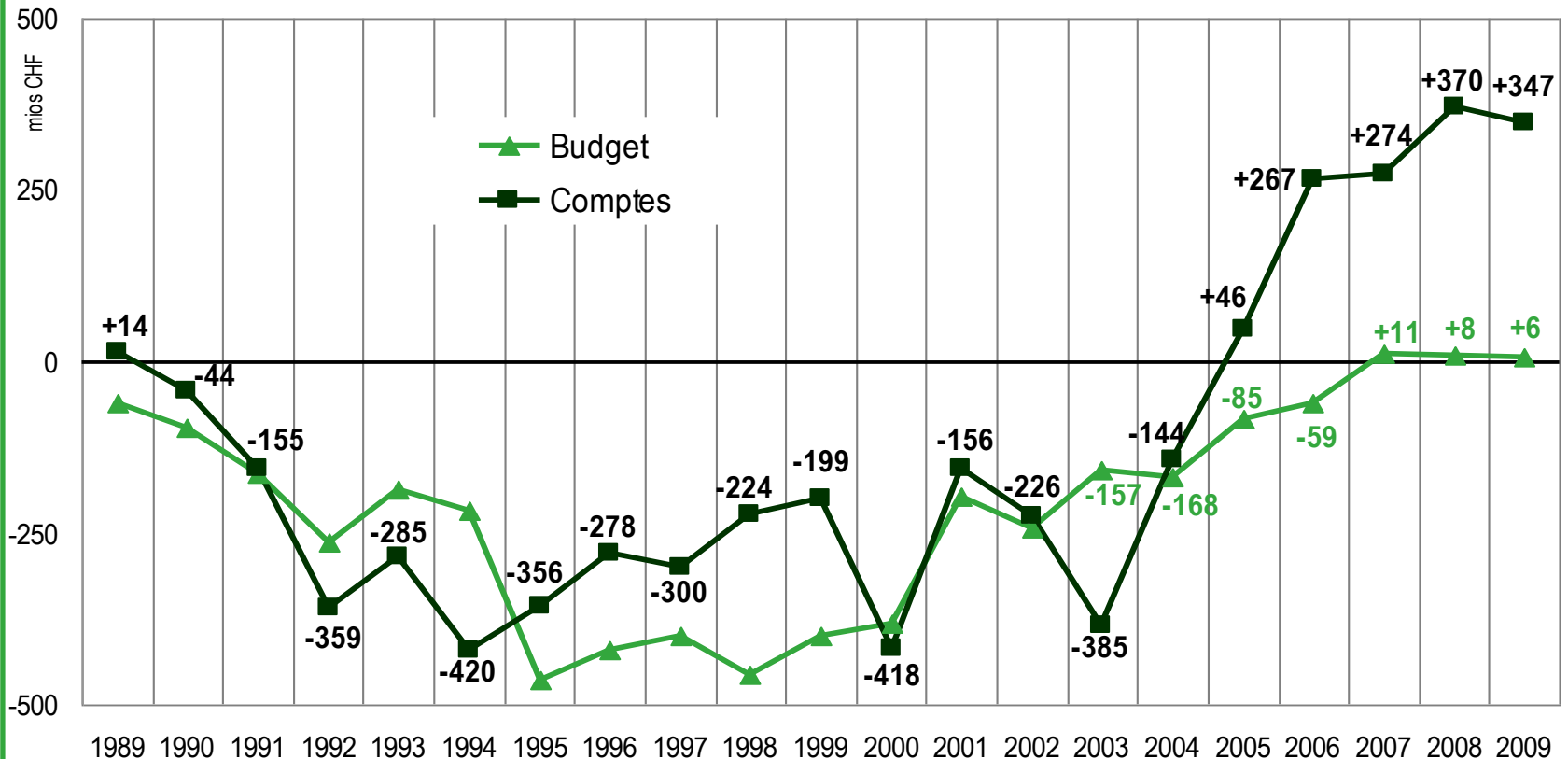
Communication du 20 mai 2010

- ▶ **Le Conseil d'Etat a arrêté les comptes de l'exercice 2009 dans sa séance du 17 mars 2010.**
- ▶ **Comme chaque année, il a présenté ces comptes à la Commission des finances et à la presse le 26 mars, avant l'audit du Contrôle cantonal des finances.**
- ▶ **Les travaux de révision ont mis en évidence un élément matériel qui entraîne la réouverture des comptes.**
- ▶ **Il s'agit d'une dotation supplémentaire au correctif d'actifs sur les débiteurs fiscaux pour un montant de 31,5 millions à charge du compte de fonctionnement.**
- ▶ **Il est apparu en effet une insuffisance de provisionnement sur certaines catégories de débiteurs, liée notamment à l'introduction du nouvel outil de perception fiscale.**

Nouveau résultat 2009

Communication du 20 mai 2010

- ▶ **Compte tenu du nouveau correctif d'actifs, la clôture du compte de fonctionnement présente un excédent net de 347,2 mios;**
- ▶ **soit le cinquième exercice positif après 15 années déficitaires.**



Synthèse et charges brutes

Communication du 20 mai 2010

(en mioS)	Budget 2009	Comptes 2009	EcartS budget / comptes 2009		Comptes 2008	EcartS comptes 2008 / 2009	
Charges	7'397,9	7'974,8	576,9	7,8%	7'381,6	593,2	8,0%
Revenus	7'404,2	8'322,0	917,8	12,4%	7'751,9	570,1	7,4%
Résultat	6,3	347,2	340,9		370,3	- 23,1	

- ▶ L'écart de 7,8% des charges brutes par rapport au budget, comme leur croissance de 8% par rapport à l'exercice 2008, s'expliquent principalement par les écritures de bouclement.
- ▶ Les écritures de bouclement relèvent de la compétence du Conseil d'Etat. Elles concernent des éléments non inscrits au budget et identifiés aux comptes. Il s'agit d'anticiper des charges à payer et d'assainir certaines positions du bilan.

Ecritures de bouclement

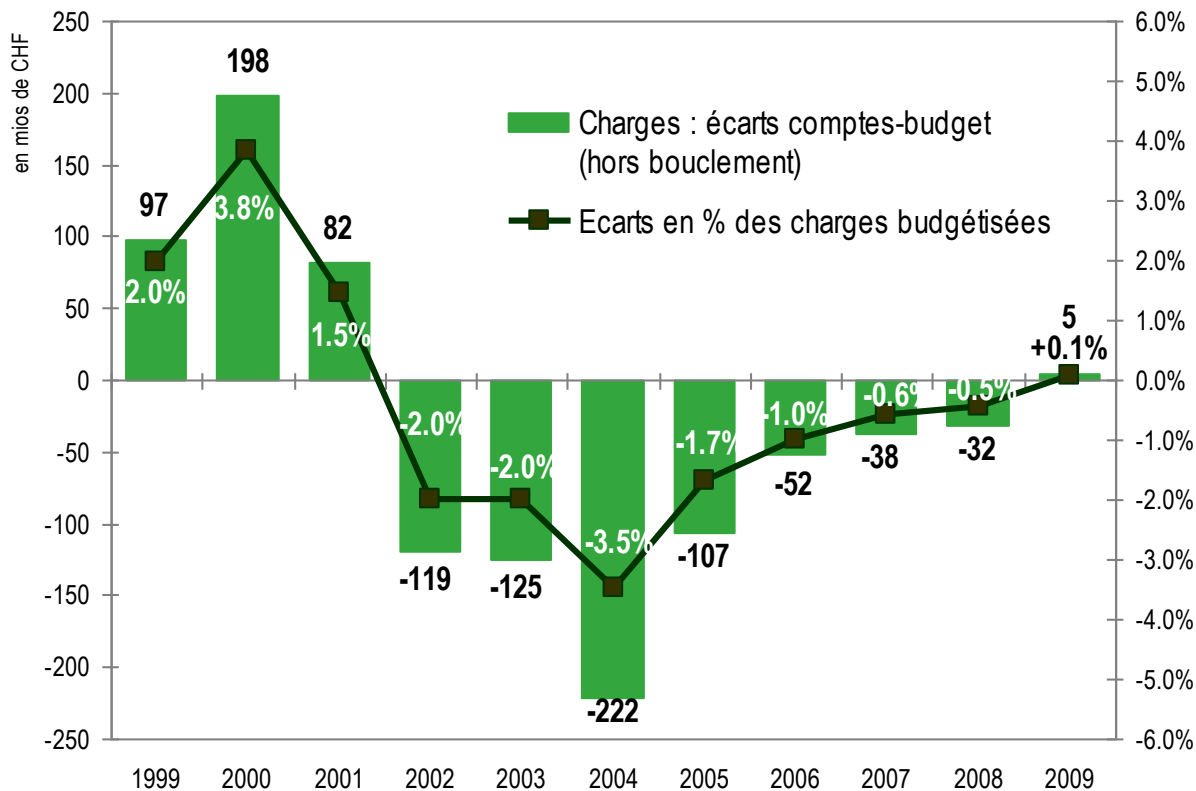
Communication du 20 mai 2010

- **La clôture des comptes 2009 intègre des écritures de bouclement à hauteur de 572 mios, répartis comme suit:**
- attribution au fonds pour l'énergie afin de répondre aux demandes déposées en 2009 mais non financées **8,0 mios;**
 - attribution au fonds d'incitation aux fusions de communes pour couvrir les projets votés en 2009 et à voter en 2010 **18,4 mios;**
 - subvention couvrant la brèche induite par la modification en 2012 du financement fédéral aux universités **67,5 mios;**
 - subvention résiduelle pour les travaux de sécurité incendie dans les EMS **10,0 mios;**
 - remboursement d'emprunts contractés par les EMS et échus en 2011 afin d'optimiser la trésorerie de l'Etat **92,3 mios;**
 - amortissement des investissements périodiques et informatiques des hôpitaux avant modifications en 2012 **54,2 mios;**
 - amortissement des investissements informatiques décrétés avant 2009 afin de favoriser le nouveau plan directeur **30,6 mios;**
 - amortissement résiduel du découvert au bilan, soit deux tranches supplémentaires (2 x 140 mios) plus le solde **291,2 mios.**

Analyse des charges : suivi budgétaire

Communication du 20 mai 2010

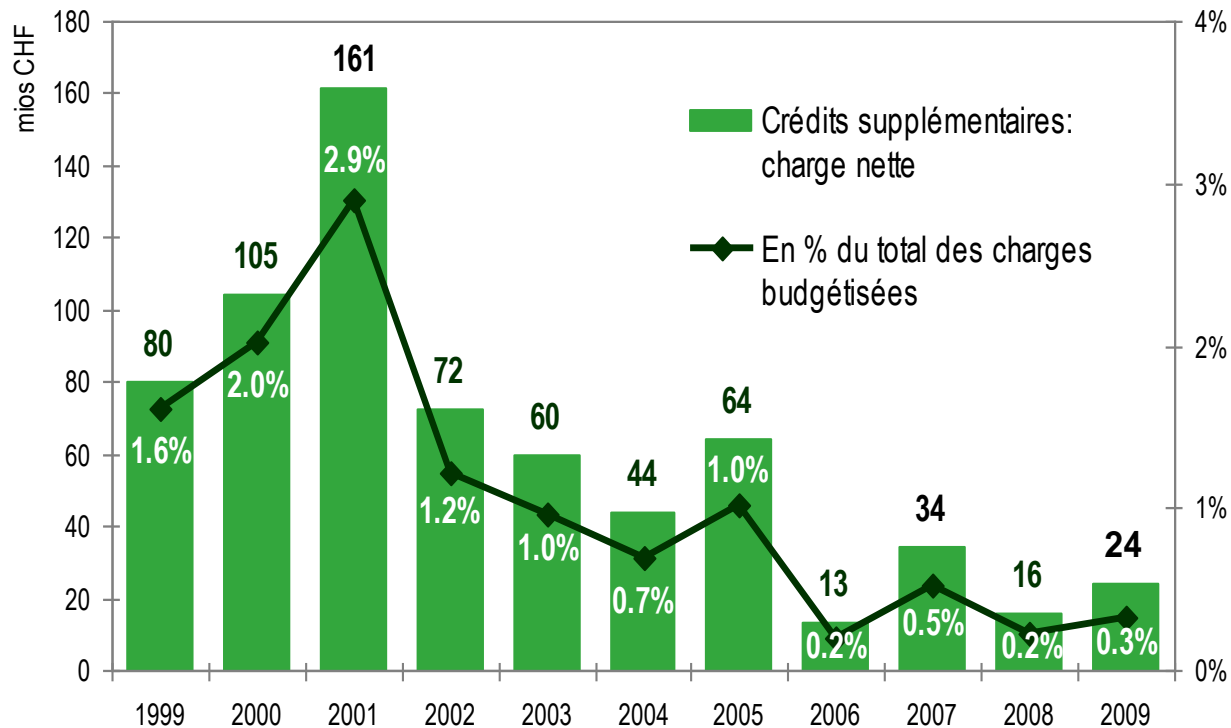
- ▶ Les charges de fonctionnement hors écritures de bouclement sont supérieures de 5 mios à la prévision budgétaire.
- ▶ Le suivi budgétaire garde son efficacité, les dépenses sont contenues à hauteur du budget (+0,1%).



Analyse des charges : crédits supplémentaires

Communication du 20 mai 2010

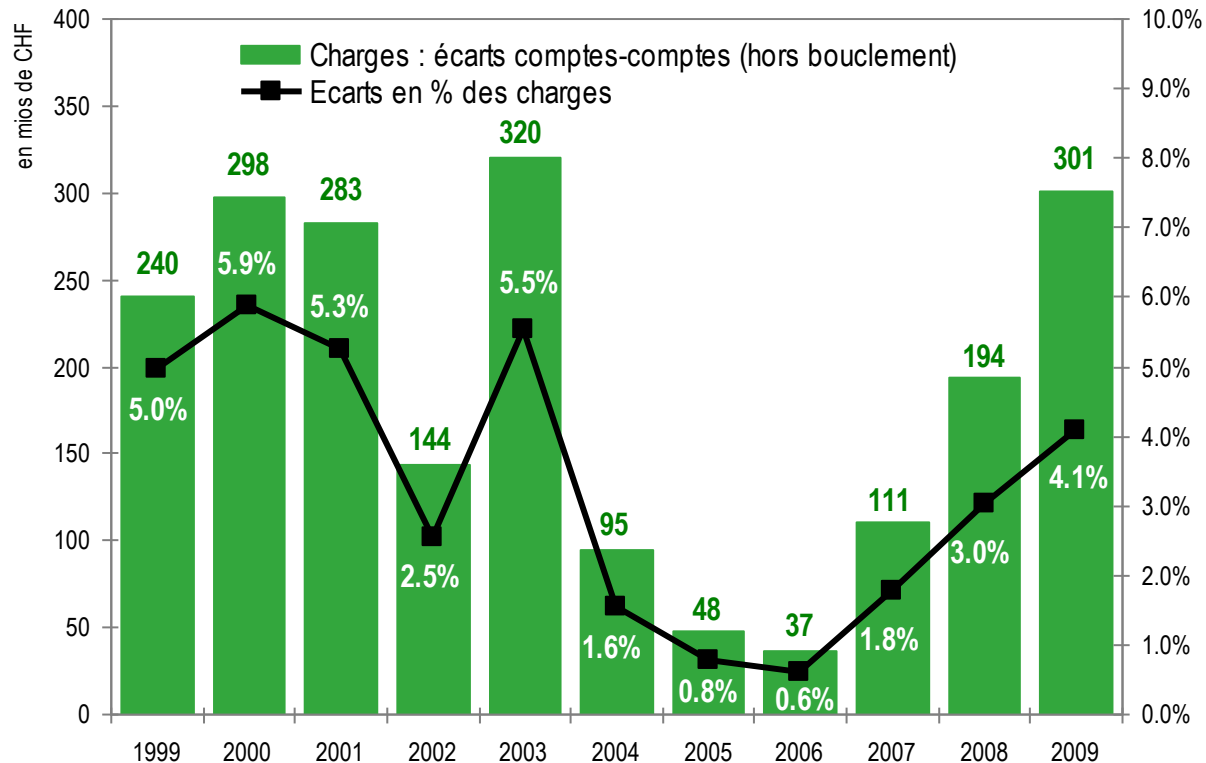
- ▶ Après leur forte réduction, les crédits supplémentaires non compensés sont maintenus à un bas niveau de 24 mios.
- ▶ Ainsi en application de la nouvelle LFin, qui prévoit la compensation des crédits supplémentaires, 245 demandes sur 283 sont entièrement compensées.



Analyse des charges: apurement et évolution

Communication du 20 mai 2010

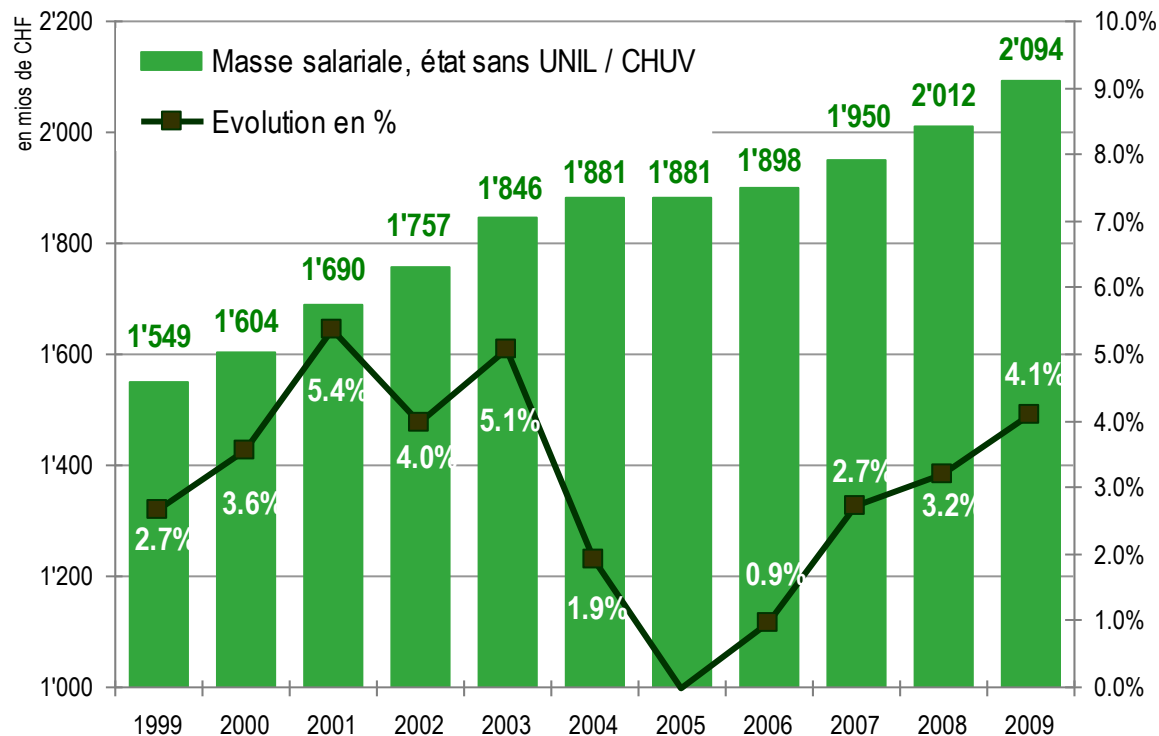
- ▶ **La progression réelle des dépenses de fonctionnement est de 301 mios, soit 4,1% par rapport à l'exercice précédent.**
 - Pour comparer avec 2008, il convient de retrancher 292 mios d'écritures de bouclement aux 593 mios de croissance brute;
 - soit: attribution aux fonds -26 mios, subventions à payer -170 mios, amort. investissements -85 mios, solde amort. découvert -11 mios.



Analyse des charges : masse salariale

Communication du 20 mai 2010

- ▶ La masse salariale accélère la croissance amorcée en 2007 avec une augmentation de 82 mios par rapport à 2008 (4,1%).
- ▶ Cette progression s'explique par la pleine indexation des salaires (46 mios), le rattrapage DECFO-SYSREM (9 mios), l'intégration de l'ex-Bedag (4 mios) et les postes nouveaux.



Revenus bruts et impôts

Communication du 20 mai 2010

(en mios)	Budget 2009	Comptes 2009	Ecart budget / comptes 2009		Comptes 2008	Ecart comptes 2008 / 2009	
Revenus	7'404,2	8'322,0	917,8	12,4%	7'751,9	570,1	7,4%
Impôts	4'449,0	5'120,9	671,9	15,1%	4'746,4	374,5	7,9%

- ▶ La croissance des revenus bruts de 7,4% provient pour plus des deux tiers de l'augmentation des recettes d'impôts, qui dépassent de 374 mios l'exercice précédent.
- ▶ La part des recettes fiscales représente 61,5% du revenu total. Elle retrouve son niveau historique, après avoir chuté à 50% au début de la décennie.

Analyse des impôts : personnes physiques

Communication du 20 mai 2010

(en mios)	Comptes 2009	Ecart budget / comptes 2009		Ecart comptes 2008 / 2009	
Impôt sur le revenu	3'131,4	369,9	13,4%	327,9	11,7%
Impôt sur la fortune	485,1	53,5	12,4%	29,1	6,4%
Personnes physiques	3'616,5	423,4	13,3%	357,0	11,0%

► Les variations s'expliquent par les facteurs suivants:

- la croissance démographique exceptionnelle en 2008 (+16'000 habitants) et 2009 (+13'000 habitants)
et l'effet de rattrapage sur les taxations 2006 et 2007 (stabilisation du système postnumerando) 132 mios;
- la récupération du retard dans la taxation 2008 (65% à 75%) 123 mios;
- l'intégration du BVR+ dans le compte de fonctionnement (nouvelle méthode comptable) 168 mios;

Analyse des impôts : revenus économiques

Communication du 20 mai 2010

(en mios)	Comptes 2009	Ecart budget / comptes 2009		Ecart comptes 2008 / 2009	
Impôt sur le bénéfice net	637,2	217,2	51,7%	105,4	19,8%
Impôt sur le capital	51,1	- 52,6	- 50,7%	- 75,6	- 59,7%
Revenus économiques	688,3	164,6	31,4%	29,8	4,5%

- **Les variations s'expliquent par les facteurs suivants:**
- la bonne résistance du tissu économique vaudois;
 - une dégradation du résultat des entreprises moins marquée que prévu au moment de l'élaboration du budget;
 - le probable décalage des effets de la crise sur les entreprises (sondage ACI, baisse annoncée du résultat 2009 environ 30%)
 - les effets des allègements fiscaux introduits en 2009 pour les personnes morales (baisse de l'impôt sur le capital).

Analyse des impôts : revenus conjoncturels

Communication du 20 mai 2010

(en mios)	Comptes 2009	Ecart budget / comptes 2009		Ecart comptes 2008 / 2009	
Impôt gains immobiliers	154,5	52,5	51,5%	46,7	43,4%
Droits de mutation	155,5	19,5	14,3%	14,6	10,4%
Revenus conjoncturels	310,0	72,0	30,3%	61,3	24,7%

- ▶ Les variations tiennent à l'effet de rattrapage lié à un nouvel outil et une nouvelle structure de taxation/perception.

Impôt fédéral direct (IFD)	353,2	93,2	35,8%	65,0	22,6%
----------------------------	-------	------	-------	------	-------

- ▶ Les variations s'expliquent notamment par les facteurs suivants:
 - l'effet d'annualisation volontaire des personnes physiques (PP) 20 mios;
 - l'effort de taxation et les versements supplémentaires des PP 29 mios;
 - les versements supplémentaires des personnes morales 23 mios.

Investissements 2009

Communication du 20 mai 2010

- ▶ **La part nette du canton aux investissements atteint 166,4 mios:**
 - soit une non dépense de 135 mios par rapport au budget;
 - en raison de retards dans la mise en route des projets.

<i>(en mios)</i>	Objets notamment réalisés	Montant net
Informatique	informatisation impôts (9 mios), modernisation téléphonie (2 mios), rétablissement exploitation informatique (2 mios)	15,0
Territoire et mobilité	routes nationales (3 mios), cantonales (14 mios), améliorations foncières (8 mios), eaux et sols (14 mios), coopérative de cautionnement (5 mios)	46,7
Université	Constructions UNIL	29,7
Santé et social	Invest. périodiques (12 mios), équipements hosp. (9 mios), constructions et transformations hosp. (12 mios), mise en conformité incendie (7 mios)	39,5
Parc immobilier	gymnases (4 mios), entretien bâtiments (3 mios), musées (2 mios), églises (3 mios), Chartem (4mios), détention (3 mios), brigade lac Yverdon (2 mios)	35,5
Total		166,4

- ▶ **De manière globale, l'Etat investit un montant brut de 196 mios dans l'économie vaudoise, octroie de nouveaux prêts (45 mios) et de nouvelles garanties (46 mios) soit un total de 287 mios.**

Analyse des investissements : objets non décrétés

Communication du 20 mai 2010

- ▶ En tout 59 objets nouveaux inscrits au budget pour un total de 489 mios, dont 82 mios prévus en 2009, n'ont pas été décrétés par le Grand Conseil.

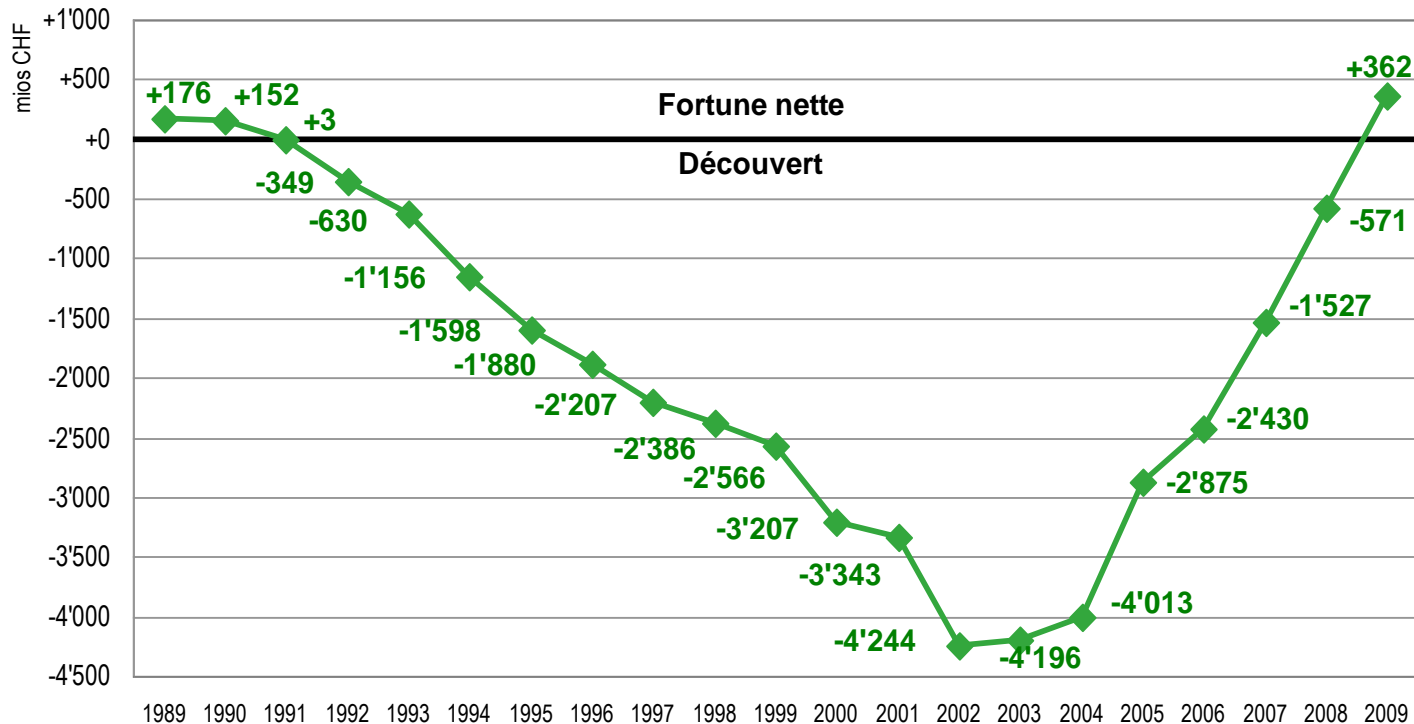
<i>(Principaux écarts inhérents aux objets non décrétés, en mios)</i>	Nombre d'objets	Montant total du décret	Tranche 2009
Informatique	2	36,0	6,8
Routes et infrastructures	11	78,4	25,0
Rivières, protection, assainissement	2	29,0	5,3
Hôpitaux	5	52,5	12,3
Immobilier	7	66,2	28,0

- ▶ Le déplaçonnement des investissements (+86 mios) a entraîné un grand nombre d'objets nouveaux au plan d'investissement.
- ▶ Ces objets développeront progressivement leurs effets dès 2010, suivant l'adoption des décrets par le Grand Conseil.

Evolution du découvert

Communication du 20 mai 2010

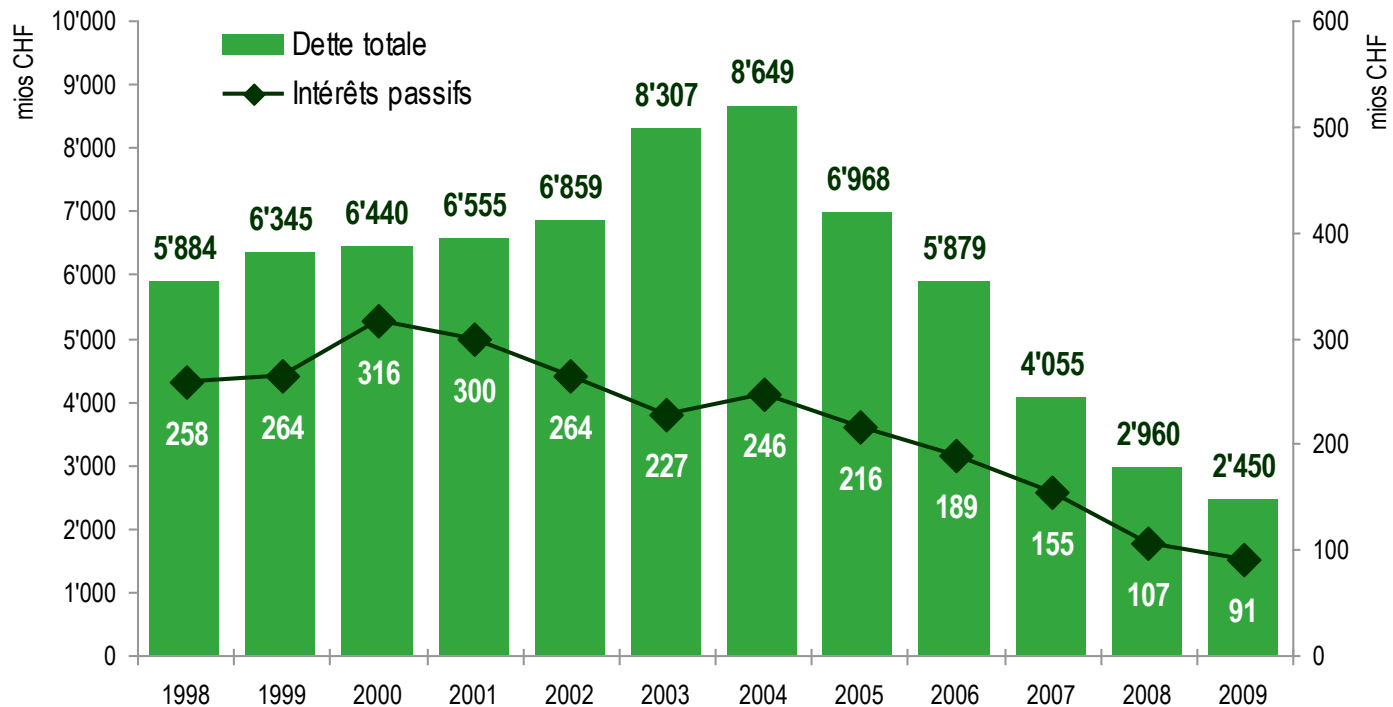
- ▶ **Après 18 années, le découvert au bilan (montant des déficits cumulés) est entièrement résorbé, et le passif de l'Etat assaini:**
 - le budget 2009 prévoyait deux nouvelles tranches d'amort. soit 280 mios;
 - dans les écritures de bouclage, le Conseil d'Etat décide deux tranches supplémentaires et le solde de 11 mios, pour un amort. total de 571 mios;
 - résultat 2009 et solde compte pertes/profits s'inscrivent en fortune nette.



Evolution de la dette et des intérêts

Communication du 20 mai 2010

- ▶ **Les comptes enregistrent une cinquième réduction, de 510 mios, pour une dette ramenée sous les 2,5 milliards:**
 - amortissement du découvert et marge d'autofinancement.
- ▶ **Et une nouvelle diminution de 16 mios de la charge d'intérêts:**
 - réduction dette, optimisation dette long terme et produit des placements.



Plan de relance 2009-2010

Communication du 20 mai 2010

- ▶ En avril 2009, le Conseil d'Etat annonçait 19 mesures à caractère anticyclique afin de soutenir l'économie et limiter les effets de la crise, pour des coûts totaux de 485 mios.
- ▶ Aujourd'hui, le bilan intermédiaire de ce dispositif établit que toutes ces mesures ont été réalisées ou sont en cours.

(Quelques mesures du plan de relance 2009-2010, en mios)

	Part du canton		Etat de la mesure
	fonct.	invest.	
Soutien aux entreprises – cautionnement PME	4,0		réalisée
Aide à l'embauche d'apprentis	5,0		réalisée
Pérennisation programme d'insertion FORJAD	8,8		réalisée
Soutien à l'assainiss. énergétique bâtiments	8,0		réalisée
Investissements en faveur du site de l'UNIL	8,0	121,1	en cours
Relance nouveau musée des Beaux-Arts		25,4	en cours
Réalisation anticipée de la 4ème voie CFF		200,0	en cours

Tendances conjoncturelles

Communication du 20 mai 2010

- ▶ Dans le contexte d'embellie de l'économie mondiale, la Suisse est sortie de la récession au 3ème trimestre 2009.
- ▶ Revue à la hausse depuis décembre, la prévision table sur un rétablissement graduel de la conjoncture en 2010.
- ▶ La reprise devrait gagner aussi le marché du travail en 2011.

	2009	Prévision 2010		Prévision 2011	
	(variation annuelle suisse) mars 10	déc. 09	mars 10	déc. 09	mars 10
PIB	- 1,5%	0,7%	1,4%	2,0%	2,0%
Inflation	- 0,5%	0,8%	0,8%	0,7%	0,7%
Emploi (en ETP)	- 0,2%	- 0,4%	0,1%	0,5%	0,6%
Chômage (taux CH)	3,7%	4,9%	4,3%	4,9%	4,2%

Source: groupe d'experts de la Confédération

Bilan et objectif

Communication du 20 mai 2010

- ▶ **Se fondant sur les éléments suivants:**
 - le bon résultat des comptes 2009,
 - l'avancée du plan de relance 2009-2010,
 - la conjoncture favorable 2010-2011,

- ▶ **le Conseil d'Etat propose une série de onze mesures supplémentaires à caractère structurel, pour un effet financier global de 85 millions.**

- ▶ **Ces mesures visent le développement des infrastructures, la promotion des énergies renouvelables, la formation et le renforcement du canton en matière économique et sociale.**

- ▶ **En outre, le Conseil d'Etat révisera prochainement la planification financière 2011-2014 en tenant compte des nouveaux paramètres, qu'il intégrera conjointement aux directives budgétaires 2011.**

Mesures en faveur des infrastructures

Communication du 20 mai 2010

► Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil des investissements jugés prioritaires en matière d'équipements, soit:

- le financement supplémentaire de 17,4 mios pour la réalisation de la route H-144 Villeneuve-Le Bouveret, en raison de conditions géologiques inattendues et d'adaptations du projet (budget total 117 mios).

Cette route constitue un axe fort entre le Chablais vaudois et valaisans puis vers la rive française du lac.

- le financement pour un montant de 5,0 mios des études de la route RC-177 reliant le pôle de développement Vufflens-la-Ville/Aclens à la jonction Cossonay de l'autoroute A1 (budget total réévalué à 65 mios).

Cette liaison est primordiale au développement du pôle, spécialisé dans la logistique et dont dépendent de nombreux emplois.

- le financement à hauteur de 20 mios de la phase de réalisation du nouveau Parlement sur le site de Perregaux (phase études 2,3 mios).

Ce bâtiment destiné au Grand Conseil représente un projet architectural de première importance pour l'avenir de La Cité.

Mesures en faveur de l'économie, de l'environnement et de la formation

Communication du 20 mai 2010

- ▶ **Le Conseil d'Etat adopte un plan visant à soutenir notamment la réindustrialisation des régions périphériques, qui prévoit:**
 - un investissement annuel de 4 mios sur 2011-2015 (soit 20 mios) pour le développement d'un pôle industriel décentralisé, consacré entre autres à la fabrication d'équipements de production d'énergies renouvelables.
- ▶ **Il favorise la promotion des énergies renouvelables, par:**
 - le financement à hauteur de 3,0 mios de projets dans les domaines de la géothermie, du photovoltaïque et d'autres sources d'énergies.
- ▶ **Il propose en outre de consolider le canton dans sa position de capitale mondiale de l'administration du sport, par:**
 - une participation de 2,5 mios à la création d'un bâtiment pour la formation et la recherche dans le sport, en partenariat avec les milieux concernés.
- ▶ **Il introduit un nouvel allègement fiscal pour soutenir les entreprises et renforcer l'attractivité fiscale du canton, soit:**
 - la réduction de moitié du taux de l'impôt sur le capital (1,2 à 0,6‰), pour un effet de 12,5 mios touchant 21'000 entreprises vaudoises.

- ▶ **Le Conseil d'Etat lutte contre la précarisation des familles, des personnes âgées et des chômeurs; il s'engage pour une action sociale plus équitable, mieux intégrée, et propose:**
 - la mise en place d'un revenu déterminant unifié (RDU) en vue de l'harmonisation des différents systèmes d'aides sociales. A cet effet, il demande au Grand Conseil un crédit de 4,8 mios pour la création d'un système d'information performant.
 - l'extension du régime des prestations complémentaires aux familles avec enfant(s) disposant d'un revenu insuffisant (PC Familles), leur permettant ainsi d'éviter le recours au revenu d'insertion (RI).
 - l'extension du système de rente pont AVS aux bénéficiaires de l'aide sociale dès 62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes, leur donnant accès comme pour de nombreux salariés à la retraite anticipée.
 - le principe de l'introduction d'une assurance perte de gain (APG) pour les chômeurs.

Conclusions

Communication du 20 mai 2010

- ▶ **En résorbant complètement le découvert, le Conseil d'Etat apure le passé. Le canton de Vaud a achevé sa convalescence.**
- ▶ **Utilisant sa marge de manœuvre, le canton peut financer une série de mesures prévues par le Conseil d'Etat en faveur des infrastructures, de l'économie, de l'environnement, de la formation et de la politique sociale.**
- ▶ **La vigilance reste de mise, notamment sur le front de l'emploi. Les transferts de charges envisagés par la Confédération, de même que les effets financiers de la péréquation intercantonale (RPT) présentent d'autres risques à prendre en compte.**